**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

**Band:** 61 (1953)

Heft: 2

Artikel: Mozart à Lausanne en 1766

Autor: Burdet, Jacques

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-47119

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Mozart à Lausanne en 1766

Une des destinées les plus palpitantes de l'histoire de la musique est certainement celle de W.-A. Mozart. Son étude plonge les non-initiés aussi bien que les musiciens dans l'étonnement et une admiration sans réserve.

Mais bien que le nombre des études consacrées au maître de Salzbourg soit considérable, nous sommes encore loin de connaître par le menu cette vie extraordinaire. C'est ainsi que jusqu'à ce jour personne n'a pu déterminer à quel moment précis la famille Mozart passa à Lausanne, le nom du ou des mélomanes qui lui offrirent l'hospitalité, l'emploi de son temps pendant qu'elle séjourna dans nos murs. On savait simplement que l'événement avait dû se produire entre la fin d'août et le début d'octobre 1766. Certains documents avaient permis de supposer que c'était probablement vers le milieu du mois de septembre. Mais on demeurait dans le domaine des probabilités. Or, au cours de recherches sur la musique dans le Pays de Vaud au XVIII° siècle, nous avons découvert par hasard deux dates qui vont apporter quelque lumière sur le sujet.

Mozart avait alors dix ans et demi. Il était sur le chemin du retour d'un grand voyage à travers l'Europe 1. Parti de Salzbourg en été 1763, à l'âge de sept ans et demi, accompagné de son père Léopold Mozart, qui était lui-même un musicien de talent, de sa mère Anna-Maria, et de sa sœur aînée Marianne, dite Nannerl, virtuose de génie, elle aussi, il avait traversé l'Allemagne, la Belgique, la France et la Manche pour arriver à Londres au printemps 1764. Il avait joué devant le roi et la reine d'Angleterre et suscité l'enthousiasme de la noblesse et des savants. Au bout d'un séjour de quinze mois en Grande-Bretagne, les Mozart étaient partis pour la Hollande. De là, après une grave maladie qui avait failli lui coûter la vie, Wolfgang-Amadeus, accompagné

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour ce voyage, consulter notamment Wyzewa et Saint-Foix, W.-A. Mozart, t. I, p. 30-168.

de sa famille, était revenu à Paris en mai 1766. Enfin le 9 juillet il avait commencé le long voyage de retour en passant par Dijon, Lyon, Genève, Lausanne, Berne, Zurich, Winterthour, Schaffhouse, Munich et Salzbourg, où la famille arriva à la fin de novembre.

Grâce aux lettres que Léopold Mozart écrivit en cours de route à son ami Hagenauer 1 à Salzbourg, on peut établir un horaire approximatif du voyage. Ainsi le 16 août, Léopold mande de Lyon qu'il est sur le point de partir pour Genève où il espère rester au moins deux semaines 2. Malheureusement il semble que pendant son passage en Suisse il n'ait rien écrit à ses amis de Salzbourg. Il faut en effet attendre jusqu'au 10 novembre pour trouver une nouvelle lettre à Hagenauer. Dans cette dernière, datée de Munich, Léopold écrit qu'il est resté quatre semaines à Lyon, trois semaines à Genève et cinq jours à Lausanne, mais sans préciser les dates.

Ainsi les lettres à Hagenauer ne fournissent que des renseignements approximatifs sur l'horaire du voyage. Quant au journal 3 tenu par Léopold, il s'arrête malheureusement à Dijon et ne donne par conséquent aucune précision sur les étapes suisses.

On a trouvé dans les Mémoires 4 de Grétry, qui séjourna à Genève en 1766, 5 la mention d'un enfant prodige extraordinaire. L'auteur de Richard Cœur de Lion ne le désigne pas par son nom; mais d'après ce qu'il en dit, cet enfant ne saurait être que Mozart. Cependant Grétry ne précise pas, lui non plus, la date à laquelle il l'a rencontré 6.

<sup>1</sup> Hagenauer était le propriétaire de la maison habitée par les Mozart à Salzbourg. De plus ce fut lui qui fournit les fonds pour le voyage de Paris-Londres.

<sup>4</sup> GRÉTRY, Mémoires ou Essais sur la musique. A Paris, de l'Imprimerie de la République, Pluviôse, an V, t. I, p. 84-85.

6 Voir Bulletin du Conservatoire de Genève, mars 1942, article intitulé « Mozart

à Genève ».

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Dans cette lettre de Lyon, dont la « Westdeutsche Bibliothek », à Marburg/ Lahn, a eu l'obligeance de nous fournir une photocopie complète, Léopold Mozart indique entre autres sa future adresse qu'il note en français: « Mr: Mozart chez Mr. Huber à Geneve. » Ce renseignement, inédit sauf erreur, permettra peut-être de découvrir d'autres détails sur le passage des Mozart dans la ville de Calvin.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> On en trouve la reproduction photographique dans D<sup>r</sup> Arthur Schurig, Leopold Mozart Reise-Aufzeichnungen 1763-1771. Oscar Laube Verlag, Dresden, 1920.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Cette date de 1766 a été déterminée par Pauline Long des Clavières dans son ouvrage La jeunesse de Grétry. Imprimerie Jacques et Demontrond, Besançon 1921, p. 73-74, 102-105.

Septembre Transport	304, 4
10 2° 45 aulnes mousiline j' garrier 12 chenises à Nue	4
	25, 4,
15 an concert du potit Morart	t <sub>u</sub>
17 Payé à Me de Bottens ple bois d'un Sopha - 5 batons de Circ d'Ispagne -	16,
18 an Concert de Morast pi lare? fois	10
Trinchast this la l'inneceno jev	10
19 Pile Minage Vansermier pitous les	100
Puttance de M' Lansermeer prous les	113
ouvrages faits ches moi	113,
20 Gehan de bois de hêtre à des paisans de froideville	39. 18,
26 deux matelats payes aux d'un d'ardouin -	40,
27 Puittance de Bressenst Marishal	30.
Puittancede M. Tonia Ebeniste de -	57
Donné à ma femme ; menage et autres depenses	50
Septembre Summa	785, 16,
Octobre Octobre	
1- Inittance de Min Ribe Matelasier _	**
Compte de Nube du mois -	22, 2
a ma femme	16.
item	69. 16
4 greption 27 por piles domestiques à 2 bats lepote	60'
	270, 16

Quant à Voltaire, il mande de Ferney le 26 septembre à Madame d'Epinay qu'il était malade quand le « petit Mazar » a passé à Genève et qu'à son grand regret, il ne l'a pas vu 2. Dans une lettre écrite à Damilaville 3 le 7 novembre suivant, Voltaire confirme le passage du « jeune joueur de clavecin », mais sans plus de précision au sujet de la date 4.

A Lausanne, l'article paru dans l'Aristide du 11 octobre 1766, et sur lequel nous reviendrons, ne mentionne pas davantage à quel moment Mozart fut notre hôte.

Or un hasard providentiel nous a permis de découvrir deux dates certaines qui vont faire plaisir aux musicographes et - qui sait? - permettre d'autres trouvailles peut-être. Ces dates sont tirées d'un livre de comptes 5 établi par Salomon de Sévery 6 à partir du 17 mars 1766, soit le jour de son mariage avec Catherine de Chandieu 7. En mars, avril et mai, les dépenses du jeune ménage sont groupées pour le mois entier; on n'a pas le détail pour chaque jour. A partir de juin, en revanche, Salomon de Sévery commence à inscrire ses dépenses en précisant le jour où elles ont été faites. Ainsi en septembre, les dates indiquées, soit les 1, 6, 8, 10, 15, 17, 18, 19, 20, 26 et 27 marquent certainement les jours mêmes où l'argent a été effectivement déboursé. Et si on lit sous la date du 15 septembre : « Au concert du petit Mozart .... 4 £. », il est évident que cette dépense a été faite ce jour-là et non un autre. Cela est d'autant plus certain que sous la date du 18, nous trouvons une nouvelle mention: « Au concert de Mozart pr. la 2de fois ..... 4 £. »

Il s'agit de Louise de La Live d'Epinay (1726-1783), dont le salon fut ouvert à tous les grands esprits de son temps: Grimm, Voltaire, Diderot, Jean-Jacques Rousseau, etc.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voltaire, Oeuvres complètes, Hachette, Paris 1861, t. 31, p. 294.

<sup>3</sup> Etienne-Noël Damilaville (1723-1768), littérateur français, fut un ami de Voltaire.

<sup>4</sup> VOLTAIRE, Oeuvres complètes, Hachette, Paris 1861, t. 31, p. 323.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Ce livre de comptes a été découvert dans les archives de la famille Charrière de Sévery, qui sont déposées aux A.C.V. Il porte le titre de Livre des comptes pour la dépense commencé le 17 mars 1766.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Salomon de Sévery (1724-1793). Voir W. DE SÉVERY, La Vie de société dans le Pays de Vaud à la fin du dix-huitième siècle, Bridel, Lausanne, 2 vol., 1911 et 1912.

<sup>7</sup> Catherine de Chandieu (1741-1796). Voir W. DE SÉVERY, Ibid.

Ce document prouve que Mozart donna deux concerts à Lausanne et, secondement, qu'il fut notre hôte en tout cas quatre jours, soit les 15, 16, 17 et 18 septembre 1766. Comme d'autre part son père écrivit le 10 novembre suivant dans sa lettre de Munich qu'il passa cinq jours à Lausanne, on peut en déduire qu'il séjourna dans notre ville ou du 14 au 18 septembre, ou du 15 au 19.

Il est intéressant de constater que, dans une étude qui vient de paraître sur Le jeune Mozart à Zurich 1, l'auteur, M. L. Ca-flisch, est parvenu à une approximation relativement grande puisqu'il estime que le séjour à Lausanne aurait eu lieu du 12 au 16 septembre. Il est arrivé à cette conclusion en se fondant sur la durée des étapes d'une part, et d'autre part sur les données fournies par la correspondance du père.

Dans sa lettre du 10 novembre à Hagenauer, Léopold Mozart donne quelques renseignements pittoresques sur son passage à Genève et à Lausanne. Et comme les nombreux auteurs qui ont étudié la question citent cette lettre de façon différente — certains vont même jusqu'à nier le séjour à Genève! <sup>2</sup> — nous jugeons utile d'en transcrire textuellement le fragment relatif au passage des Mozart sur les bords du Léman: <sup>3</sup>

Munich, le 10 novembre 1766.

Monsieur,

Si mon souvenir est exact, ma dernière lettre était datée de Lyon. Nous avons quitté cette ville après un séjour de quatre semaines pour

« München den 10 Nov: 1766.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L. Caflisch u. M. Fehr, Der junge Mozart in Zürich, Hug, Zürich 1952. (CXL. Neujahrsblatt der allgemeinen Musikgesellschaft Zürich auf das Jahr 1952.)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Albert Sowinski, Traduction de l'Histoire de W.-A. Mozart de Nissen, p. 52. Edmond Vander Straeten, Voltaire musicien, J. Baur, Paris 1878, p. 25. Mathias Morhardt, Mozart à Genève et à Lausanne (Revue musicale, Paris, janvier 1938, p. 6).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Selon la photocopie fournie très obligeamment par la « Westdeutsche Bibliothek » à Marburg/Lahn. Cette photo ne reproduit elle-même qu'une copie manuscrite de la lettre de Léopold. Nous avons tenté d'obtenir une reproduction de l'original, mais le Mozarteum de Salzbourg nous informe qu'on ne sait où retrouver cet autographe. En attendant, voici le texte allemand de la copie de Marburg:

<sup>»</sup> Monsieur!

<sup>»</sup> Soviel es mir erinnerlich ist, war mein letztes aus Lyon; welches wir nach einem 4. Wochentlichen Aufenthalt verliessen und nach Geneve giengen. Da fanden wir noch den innerlichen Bürgerkrieg in voller Flamme, welches uns doch nicht hinderte 3. Wochen alda auszuhalten, und nach Betrachtung einiger Merckwürdig-

nous rendre à Genève. Bien que nous nous y soyons trouvés en pleine guerre civile, nous y sommes restés trois semaines. Après avoir visité quelques curiosités et fait connaissance avec des personnes connues pour leur habileté et leurs talents particuliers, nous avons poursuivi notre voyage du côté de Berne. Vous savez peut-être que le célèbre Voltaire habite tout près de Genève dans son château de Ferney. Si l'on veut se rendre à Berne, on doit passer par Lausanne. Nous ne pensions nous arrêter dans cette ville que pour midi. Mais au moment où nous descendîmes de voiture, les domestiques du prince Louis de Wurtemberg, de Madame d'Aubonne, de Madame d'Hermenches, de Mr. de Sévery, etc., vinrent à nous, et je ne pus faire autrement que de me laisser convaincre par ces personnes distinguées de m'arrêter cinq jours à Lausanne. Quant à vous décrire l'homme qu'est Son Altesse le prince Louis, je me réserve de vous en faire part de vive voix. Je vous dirai simplement que le Wurtemberg aurait lieu de s'estimer heureux s'il pouvait être gouverné par ce digne seigneur. Le prince était encore auprès de nous quand nous montâmes en voiture, et alors que nous étions déjà assis, au moment de lui serrer la main, je dus encore lui promettre d'écrire souvent et de lui donner de nos nouvelles. — Maintenant je passe encore beaucoup d'autres choses sous silence. — Je sais combien diffèrent les jugements portés par les hommes, suivant la diversité de leur intelligence, souvent si faible 1. De Lausanne, nous partîmes pour Berne, et ensuite pour Zurich. [...]

keiten, und nach gemachter Bekanntschaft mit Personen die wegen ihrer Geschicklichkeit und besonderen Talenten berühmt sind, haben wir nach Bern unsere Reise fortgesetzet. Sie werden vielleicht wissen, dass gleich ausser Geneve der Berühmte Mr: Voltaire sein Schloss hat, wo er wohnet, welches Fernay heist. Wenn man nach Bern will muss man auch Lusane durchreisen; und obwohl wir da nur über den Mittag uns aufzuhalten gedachten, so kammen doch beym absteigen von unserm Wagen die Bedienten von dem Prinzen Louis v. Wirtemberg, der Madame d'Aulbone, der Madame d'Hermenche, des Mr. de Severy, etc. zu uns, und ich konnte nicht anders als mich durch diese ansehnlichen Personen bereden lassen mich 5. Tage in Lusane aufzuhalten. Was der durchleuchtige Prinz Louis für ein Herr ist, muss ich mir auf eine mündliche Erzehlung zurückbehalten. Es wird genug seyn ihnen zu sagen, dass Würtenberg sich glücklich preisen könnte, wenn sie diesen würdigen Herrn zu ihrem Regenten haben könnte. Er war noch bey uns, da wir in Wagen stiegen, und ich muste ihm noch, da wir schon im Wagen sassen, beym Händedrücken versprechen oft zu schreiben, und von unserm Umständen Nachricht zu geben. — Hier verschweige noch das meiste. — ich weis wie Verschieden die Urtheile nach der Verschiedenheit der manchmal sehr schwachen Einsicht der Menschen sind. Von Lusance giengen wir nach Bern, und dan nach Zürch. » [...]

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les deux phrases précédentes ne se rapportent probablement pas au séjour des Mozart à Lausanne. Elles commencent d'ailleurs par des tirets dans le texte de Marburg.

Il serait intéressant de savoir comment le prince de Wurtemberg 1, Madame d'Aubonne 2, les d'Hermenches 3, de Sévery et autres avaient appris l'arrivée des Mozart puisqu'ils avaient dépêché leurs valets à leur rencontre. Le philosophe de Ferney l'avait-il annoncé à ses correspondants les Clavel de Brenles 4, les d'Hermenches, les de Langallerie 5, les de Seigneux 6, le prince Louis, ou à ses autres connaissances lausannoises? Cela est plausible, bien que la correspondance de Voltaire 7, publiée dans ses œuvres complètes, n'en fasse pas mention. Il est possible aussi que d'autres lettres aient été échangées à ce sujet entre Genève et Lausanne. Il existait plusieurs liens de parenté ou d'amitié entre diverses familles habitant les deux villes. Et il n'est guère concevable que les auditeurs genevois de Mozart, conquis par le charme de l'enfant et frappés par son talent exceptionnel, n'aient pas songé à communiquer leurs impressions à leurs parents et amis du dehors.

C'était l'époque où les familles nobles de Lausanne accueillaient les artistes de passage et organisaient des concerts strictement réservés à quelques invités. Citons par exemple les soirées de musique offertes par le prince de Wurtemberg, la comtesse

<sup>&</sup>lt;sup>I</sup> Louis-Eugène de Wurtemberg (1731-1795), frère du duc régnant Charles-Eugène, deuxième fils du duc Charles-Albert, vint en Suisse à plusieurs reprises. Il résida en particulier à Lausanne de 1763 à 1767. Il fut l'un des promoteurs de la « Société morale » sur laquelle nous reviendrons, et l'un des rédacteurs de l'Aristide dont nous reparlerons aussi. Il régna de 1793 à sa mort. (Voir DE SÉVERY, op. cit., t. I, p. 320; Le Journal de Gibbon à Lausanne, 1763-1764, Rouge, Lausanne 1945, p. 5-6.)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Madame d'Aubonne (1726-1796) est fréquemment citée par ses contemporains pour son talent de musicienne. Voici par exemple ce qu'en dit Gibbon en 1763: « Elle a beaucoup d'esprit et de gout, des connaissances, et meme des talens. Elle sait plus d'une langue, et dans la musique et la peinture elle est artiste aussibien qu'amateur. » (Op. cit., p. 150.) En 1767, après plusieurs années de veuvage, Madame d'Aubonne se remaria. Elle épousa le fils du bourgmestre Antoine Polier de Saint-Germain et s'appela dès lors M<sup>me</sup> Polier de Corcelles.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Toujours selon Gibbon, Madame Constant d'Hermenches, née Louise de Seigneux, « est d'un commerce très agreable ; elle a des talens pour la musique et la declamation ». (Op. cit., p. 165.)

declamation ». (Op. cit., p. 165.)

4 Jacques-Abram-Elie-Daniel Clavel de Brenles (1717-1771), jurisconsulte connu, correspondant de Voltaire, fut professeur de droit à l'Académie. Il collabora à l'Aristide.

<sup>5</sup> Philippe-François Gentils, marquis de Langallerie (1710-1773), gentilhomme français qui vivait à Mon Repos.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Probablement Gabriel Seigneux de Correvon (1695-1775), un des collaborateurs de l'Aristide.

<sup>7</sup> VOLTAIRE, Oeuvres complètes, Hachette, Paris 1861, t. 31.

Golowkin 1, le marquis de Langallerie, Madame d'Aubonne, Madame de Saint-Cierges 2, Madame d'Hermenches, et nous en passons. Il y avait une émulation intense entre les principaux salons lausannois : c'était à qui réussirait à engager les virtuoses qui se présentaient en ville.

Ainsi, à l'arrivée des Mozart, nous voyons quatre familles nobles pour le moins se disputer probablement l'honneur de les recevoir. Comme Léopold ne livre, sur ce point, que de maigres renseignements, nous allons chercher à savoir laquelle des quatre parvint à retenir les musiciens. Georges-Antoine Bridel, le grand connaisseur de Lausanne, supposait qu'ils furent logés chez le prince Louis-Eugène de Wurtemberg, au Grand-Montriond 3, c'est-à-dire dans la maison où Voltaire avait habité quelques années auparavant et où le Dr Tissot 4 allait s'installer peu après. Cela est d'autant plus vraisemblable que le prince était catholique pratiquant 5 comme la famille Mozart, qu'il était mélomane et musicien, et que c'est probablement en témoignage de gratitude que Wolfgang-Amadeus écrivit pour lui le solo de flûte traversière mentionné par Léopold dans un catalogue des œuvres composées par son fils entre sa septième et sa douzième année 6. D'autre part, les termes mêmes avec lesquels Léopold évoque le souvenir du prince Louis, et de lui seul! militent en faveur de l'hypothèse émise par G.-A. Bridel. Relisons en effet ce passage : « Quant à vous décrire l'homme qu'est S. A. le prince Louis, je me réserve de vous en faire part de vive voix. Je vous dirai simplement que le Wurtemberg aurait lieu de s'estimer heureux s'il pouvait être gouverné par ce digne seigneur. Le prince était encore auprès de nous quand nous montâmes en voiture, et alors que nous étions déjà assis, au moment de lui serrer la main, je dus encore lui promettre de lui donner de nos nouvelles. » 7

<sup>2</sup> Madame de Saussure de Saint-Cierges (1739-1814).

au début du XVIIIe siècle, à l'est de la colline qui porte son nom.

4 Le célèbre médecin Samuel-Auguste-André-David Tissot (1728-1797), qui fut le César Roux du XVIIIe siècle.

5 Voir HENRI VUILLEUMIER, Histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud,

7 Lettre du 10 novembre adressée à Hagenauer.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Epouse du comte Alexandre Golowkin. (Voir de Sévery, op. cit., t. I, p. 129, et t. II, p. 166 ss.)

<sup>3</sup> La maison de Montriond ou Grand-Montriond fut construite, semble-t-il,

Edit. La Concorde, Lausanne 1933, t. IV, p. 363.

<sup>6</sup> Nissen, Biographie de Mozart, Leipzig 1828, Anhang, p. 4. Voir aussi Köchel, Chronologisch - thematisches - Verzeichniss... 3e édition, 1947, p. 51, no 33a.

Ces appréciations auraient-elles pu être émises si Léopold Mozart n'avait connu d'assez près le prince Louis et s'il n'était entré quelque peu dans l'intimité de sa maison? Enfin la dernière partie de cette citation ne décrit-elle pas les adieux de l'hôte qui accompagne ses invités jusqu'à leur voiture? On peut donc admettre avec G.-A. Bridel que les deux concerts eurent lieu très probablement dans les salons du Grand-Montriond en présence de la haute société lausannoise.

Quel en fut le programme? Personne ne saurait le dire. Cependant un article anonyme publié dans l'hebdomadaire lausannois Aristide ou le Citoyen du 11 octobre suivant apporte quelques précisions <sup>1</sup>. L'auteur écrit entre autres :

Vous aurés vû avec autant de surprise que de plaisir, un enfant de neuf ans 2, toucher du clavecin comme les grands maîtres; et ce qui vous aura encore plus étonné, c'est d'apprendre par des personnes dignes de foi, qu'il en touchoit déjà supérieurement il y a trois ans; c'est de savoir que presque tout ce qu'il joue est de sa composition 3; c'est d'avoir trouvé dans toutes ses piéces, et même dans ses fantaisies, ce caractère de force qui est le sceau du génie, cette varieté qui annonce le feu de l'imagination, et cet agrément qui prouve un goût sûr; c'est enfin de l'avoir vû exécuter les morceaux les plus difficiles, avec une aisance et une facilité qui surprendroient même chez un musicien de trente ans [...]

[...] J'ai beaucoup vû nôtre jeune musicien, je l'ai observé attentivement [...] La solution du jeune Mozard, si vous voulés me permettre cette expression, tient à la question générale de la liaison entre l'homme moral et l'homme physique, et est d'autant plus intéressante, qu'elle sert à expliquer ce qu'offrent d'extraordinaire, tous les autres enfans chez lesquels on a admiré des talens précoces [...]

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Aristide ou le Citoyen. Chez François Grasset, à Lausanne, 1766, t. I, p. 181 ss. Cet article sur Mozart a été reproduit partiellement dans la Gazette de Lausanne du 16 octobre 1921; presque intégralement dans la Revue musicale, Paris, janvier 1938. De larges extraits ont paru dans Dissonances, avril 1937, p. 108 ss.; dans la Revue de Lausanne du 10 avril 1938. En un article fourmillant d'affirmations gratuites, H. Kling a reproduit le « discours » de l'Aristide presque textuellement dans la Gazette musicale de la Suisse romande du 4 mars 1897, p. 70 ss.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Mozart était né le 27 janvier 1756. Il avait donc dix ans et demi en réalité.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> En septembre 1766, Mozart avait déjà écrit seize sonates pour clavecin dont quelques-unes avec accompagnement de violon, plus de soixante morceaux divers pour le clavecin, quatre œuvres de musique vocale avec orchestre, et quatre symphonies! (Wyzewa et Saint-Foix, W.-A. Mozart, t. I, p. 12-168.)



Mozart à Zurich en 1766

Dessin fait par Salomon Gessner quelques jours après le passage du musicien à Lausanne. (Reproduit avec l'aimable autorisation de M. F. Girtanner, à Zurich.)

Après avoir tenté d'expliquer d'une manière générale l'origine et les manifestations du génie, l'auteur revient à Mozart :

Il est né avec une oreille exquise et une organisation disposée à être fortement afectée par la musique ; fils d'un pére grand Musicien, et frére cadet d'une sœur dont le jeu a partagé vôtre admiration, les premiers bruits qu'il a entendus ont été des sons harmoniques ; la corde sensible a été touchée chez lui dès son enfance, sur le champ elle a rendu des sons, et il doit avoir fait de la musique au moment où il en a entendu [...] Il a reçu en naissant cette justesse et cette délicatesse d'organe que le moindre faux ton fait souffrir [...] La sensibilité et la justesse de l'oreille sont si grandes chez le jeune Mozard, que des sons faux, aigres, ou trop forts font couler ses larmes. Son imagination est aussi musicale que son oreille, elle a toujours présens une multitude de tons à la fois ; un seul ton donné, rappelle dans le même instant tous ceux qui peuvent former une suite mélodieuse et une simphonie complette. Chez les personnes qui ont quelque talent très supérieur, toutes les idées se présentent sous les raports qu'elles peuvent avoir avec ce talent ; c'est ce qui étoit bien sensible chez nôtre jeune homme; il étoit quelquefois porté involontairement, comme par une force secrette, à son clavecin, et en tiroit des sons qui étoient l'expression vive de l'idée dont il venoit d'être occupé. L'on pourroit dire que dans ces momens, il est un instrument entre les mains de la musique, et se le représenter comme composé de cordes montées harmoniquement, et avec un tel art qu'on ne peut en toucher une sans que toutes les autres se mettent en mouvement [...]

Ce jeune enfant a beaucoup de naturel, il est aimable, il a des connoissances étrangères à la musique; cependant, s'il n'étoit pas musicien, il ne seroit peut-être qu'un enfant très ordinaire. S'il n'étoit pas né fils de musicien, le talent n'auroit peut-être pas eu occasion de se déveloper que tard, et ses autres facultés seroient restées enfouïes jusques à cette époque.

L'on peut prédire, avec confiance, qu'il sera un jour un des plus grands maîtres dans son art; mais n'a-t'on pas à craindre, que developé si jeune, il ne vieillisse de très bonne heure? Il n'est que trop vrai que les enfans précoces ont souvent été usés à la fleur de l'âge; [...] mais l'expérience a aussi fait voir quelquefois, que les hommes nés avec un talent particulier pour quelqu'un des beaux arts, se sont soutenus très long-tems; l'organisation faite pour ce talent jouë avec une si grande facilité, qu'elle ne s'use presque point par l'exercice, et l'on voit que le travail ne fatigue point le jeune Mozard [...]

Je vous ai entretenus bien long-tems, Messieurs, de l'enfant musicien; je manquerois à ce que l'on doit à vos vues si je ne vous rappellois pas un moment à l'enfant moral, qui a bien plus de droit de vous intéresser. Une tête bien organisée paroit faite pour une ame vertueuse et

des mœurs douces; l'expérience l'a vérifié chez plusieurs grands artistes, et le jeune Mozard en fournit une nouvelle preuve; son cœur est aussi sensible que son oreille; il a une modestie rare à cet age, rare avec cette supériorité; on est véritablement édifié de l'entendre raporter ses talens à l'auteur de tout don, et en conclure, avec une aimable candeur et l'air de la plus intime persuasion, qu'il seroit impardonnable de s'en glorifier; l'on ne voit point, sans émotion, toutes les marques de sa tendresse pour un pére, qui en paroit bien digne, qui a donné plus de soins encore à la formation de son caractère qu'à la culture de ses talens, et qui parle de l'éducation avec autant de justesse que de la musique; qu'il en est bien recompensé par le succès; et qu'il est doux pour lui, de voir ses deux aimables enfans plus flattés d'un regard d'approbation, qu'ils cherchent, avec une tendre inquiétude dans ses yeux, que des aplaudissemens de tout un public [...]

L'émotion causée par le passage à Lausanne du jeune artiste dut être grande puisque l'Aristide du 18 octobre suivant 1 reprend le sujet :

Tout le monde n'a pas vû, ce que le jeune Mozard avoit de commun avec le but 2 que nous nous sommes proposé; c'est que tout le monde n'a pas le coup d'œil moral. Ce phénomène me paroit tenir aux vérités les plus intéressantes. Que ne puis-je les développer comme je les sens! Les fleurs dont nôtre Artiste a été couronné, ne seroient peut-être pas sans fruit pour nous [...]

Les grands Artistes en tout genre [...] me pénètrent d'admiration pour la main toute puissante qui les a formés. Je ne vois pas le Peintre, le Musicien, le Sculpteur. Je ne vois que le méchanisme inimitable de la nature. Mon ame se prosterne avec un respect religieux devant cet esprit créateur, qui se rend en quelque manière présent à mes sens par les vives émotions qu'il y produit. Ce n'est point un sentiment de terreur que j'éprouve, semblable à celui qu'excitent l'éclair et la tempête, c'est un mouvement de tendresse et de reconnoissance qui me console, m'élève et me réjouït. La foudre m'annonce un maître redoutable, et le clavecin de Mozard, ou le pinceau de Le Brun, me montrent un pére qui se familiarise avec ses enfans [...]

Lorsque je vois le jeune Mozard, créer en badinant ces symphonies tendres et sublimes, qu'on prendroit pour le langage des immortels,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Aristide ou le Citoyen, t. I, p. 193-201.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La « Société morale » qui publiait l'Aristide poursuivait les buts suivants : encourager la vertu en la présentant sous des formes attrayantes, opposer des digues aux vices envahissants, dissiper les préjugés, inspirer l'attachement aux devoirs et à la patrie, promouvoir le bien moral. Voir Henri Perrochon, Etiennette de Brenles-Chavannes, article paru dans la R.H.V., 1943, p. 61. Voir aussi H. Vuilleumier, Histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud, t. IV, p. 301 ss.

toutes les cordes de mon organisation résonnent, pour ainsi dire, l'immortalité, comme toutes les puissances de mon esprit la désirent. Emporté par une délicieuse illusion, au-delà de cette sphére étroite qui borne mes sens, peu s'en faut, que je ne prenne cet enfant chéri du ciel, pour un de ces génies purs qui habitent l'heureux séjour qui m'est destiné.

Décidément le jeune artiste a dû frapper très vivement les auditeurs lausannois puisque le 6 décembre encore l'Aristide fait une nouvelle allusion à l'enfant prodige! Cependant, comme on a pu s'en rendre compte d'après les extraits cités, les jugements portés sur Mozart ont un caractère plutôt général et ne permettent guère d'imaginer, au point de vue technique, le génie de l'artiste. C'est pourquoi il est intéressant de les confronter avec d'autres témoignages de l'époque. Voici par exemple ce qu'écrivait de Paris le baron Grimm le 1<sup>er</sup> décembre 1763 <sup>1</sup> (Mozart avait alors huit ans):

Mozart est un phénomène si extraordinaire qu'on a de la peine à croire ce qu'on voit de ses yeux et ce qu'on entend de ses oreilles. C'est peu pour cet enfant d'exécuter avec la plus grande précision les morceaux les plus difficiles avec des mains qui peuvent à peine atteindre la sixte; ce qui est incroyable, c'est de le voir jouer de tête pendant une heure de suite, et là s'abandonner à l'inspiration de son génie et à une foule d'idées ravissantes qu'il sait encore faire succéder les unes aux autres avec goût et sans confusion. Le maître de chapelle le plus consommé ne saurait être plus profond que lui dans la science de l'harmonie et des modulations qu'il sait conduire par les routes les moins connues, mais toujours exactes [...] C'est peu pour lui de déchiffrer tout ce qu'on lui présente : il écrit et compose avec une facilité merveilleuse, sans avoir besoin d'approcher du clavecin et de chercher ses accords. Je lui ai écrit de ma main un menuet, et l'ai prié de me mettre la basse dessous ; l'enfant a pris la plume, et sans approcher du clavecin, il a mis la basse à mon menuet [...] Une femme lui demande l'autre jour s'il accompagnait bien d'oreille et sans la voir, une cavatine italienne qu'elle savait par cœur; elle se mit à chanter. L'enfant essaya une basse qui ne fut pas absolument exacte, parce qu'il est impossible de préparer d'avance l'accompagnement d'un chant qu'on ne connaît pas; mais l'air fini, il pria la dame de recommencer, et à cette reprise, il joua non seulement de la main droite le chant de l'air, mais il mit de l'autre, la basse sans embarras. Après quoi il pria dix fois de suite de recommencer et à chaque reprise, il changea le caractère de son accompagnement ; il l'aurait fait répéter vingt fois si on ne l'avait fait cesser [...]

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> GRIMM, Correspondance littéraire, édition Tourneux, t. V, p. 410.

En complément des jugements portés par l'Aristide vaudois, voici encore un témoignage 1 dû au savant anglais Daines Barrington qui examina Mozart à peu près une année avant son passage à Lausanne:

Je lui apportai un duo manuscrit composé par un Anglais sur quelques paroles d'un opéra. Toute la partition consistait en cinq parties, à savoir : l'accompagnement pour les premier et second violons, les deux voix chantantes, et une basse [...] Les parties des première et seconde voix étaient écrites en clef d'alto [...] Intentionnellement, je lui donnai cette composition en manuscrit, afin d'avoir une preuve de son habileté à déchiffrer, car il était impossible qu'il eût déjà vu cette musique.

A peine eut-il placé cette musique sur son pupitre qu'il commença à jouer en maître le prélude, dans l'intention du compositeur, tant au point de vue de la mesure qu'à celui du style [...] Le prélude terminé, il prit la voix supérieure et laissa l'autre à son père. Sa voix avait un timbre faible d'enfant, mais rien ne saurait surpasser sa manière magistrale de chanter. Son père qui, dans ce duo, avait pris la partie grave, détonna une ou deux fois, bien que les passages ne fussent pas plus difficiles que dans la partie supérieure. Lorsque cela se produisit, l'enfant montra quelque mécontentement, lui indiqua les fautes du doigt et le remit sur la voie.

Non seulement il exécuta parfaitement le duo en faisant sa partie avec le goût le plus sûr et la précision la plus grande, mais encore l'accompagnement des deux violons, là où ils étaient le plus nécessaires et produisaient le meilleur effet.

Plus loin Barrington ajoute les lignes suivantes :

Deux ou trois habiles musiciens m'ont dit que Johann-Christian Bach <sup>2</sup>, le célèbre compositeur, ayant commencé et soudain interrompu une fugue, le petit Mozart l'avait reprise immédiatement et terminée d'une manière absolument magistrale.

Ayant été témoin de ces choses extraordinaires, je dois avouer que je ne pouvais me défendre du soupçon que le père cachait peut-être l'âge véritable de Wolfgang, mais son esprit était tout à fait d'un enfant, de même que tous ses actes portaient bien la marque de son âge. Par exemple: pendant qu'il préludait devant moi survint un chat qu'il aimait; aussitôt, il abandonna son clavier et, pendant un bon moment, nous ne pûmes l'y ramener. Parfois, il trottait à travers la chambre, à cheval sur un bâton [...]

J.-G. PROD'HOMME, Mozart raconté par ceux qui l'ont vu, Stock, Paris 1928, p. 60-65.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> C'était le cadet des fils de Jean-Sébastien Bach. Il vécut à Londres de 1762 à sa mort en 1782.

Deux mois avant le passage de Mozart à Lausanne, soit le 15 juillet 1766, le baron Grimm nous donne un nouveau témoignage: 1

Ce qu'il y a de plus incompréhensible, c'est cette profonde science de l'harmonie et de ses passages les plus cachés qu'il possède au suprême degré [...] Nous l'avons vu soutenir des assauts pendant une heure et demie de suite avec des musiciens qui suaient à grosses gouttes et avaient toute la peine du monde à se tirer d'affaire avec un enfant qui quittait le combat sans être fatigué. Je l'ai vu sur l'orgue dérouter et faire taire des organistes qui se croyaient fort habiles. A Londres, Bach 2 le prenait entre ses genoux, et ils jouaient ainsi de tête alternativement sur le même clavecin deux heures de suite en présence du roi et de la reine. Ici, à Paris, il a subi la même épreuve avec M. Raupach 3, habile musicien qui a été longtemps à Pétersbourg, et qui improvise avec une grande supériorité.

On pourrait s'entretenir longtemps de ce phénomène singulier. C'est d'ailleurs une des plus aimables créatures qu'on puisse voir, mettant à tout ce qu'il dit et ce qu'il fait de l'esprit et de l'âme avec la grâce et la gentillesse de son âge. Il rassure même par sa gaieté contre la crainte que l'on a qu'un fruit si précoce ne tombe avant sa maturité [...]

Ces divers témoignages appuient et complètent largement celui de l'Aristide. Grâce à eux, nous imaginons l'émerveillement et l'enthousiasme que durent ressentir les Lausannois en écoutant le jeune artiste. Il ne faut donc pas s'étonner de voir, le 18 septembre, Salomon de Sévery et sa jeune épouse retourner « pour la seconde fois » au concert Mozart. Et ils ne furent certainement pas les seuls à désirer revoir l'enfant prodige et le réentendre. Mais il est surprenant qu'un tel événement ait laissé si peu de traces! Il est pourtant probable sinon certain que maints auditeurs lausannois auront communiqué leurs impressions par écrit à des parents, des amis, des connaissances. Les relations épistolaires étaient fréquentes dans ce temps-là. Aussi paraît-il impossible que ces témoignages aient tous disparu. Les retrouverons-nous un jour? Nous le souhaitons vivement.

En attendant, essayons de savoir qui a écrit l'article publié dans l'Aristide du 11 octobre 1766. Est-ce le fameux Dr Tissot,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> GRIMM, Correspondance littéraire, t. VII, p. 81-83. <sup>2</sup> Il s'agit de Jean-Chrétien Bach, le fils cadet de Jean-Sébastien. 3 Hermann-Friedrich Raupach (1728-1778).

comme on l'admet généralement? Cette question doit être posée parce que les rédacteurs de la petite feuille hebdomadaire n'ont signé aucun de leurs « discours » et que, dans les papiers de l'époque, ceux de Tissot notamment 1, on n'a rien trouvé qui pût servir de fondement à cette opinion traditionnelle. Cependant un exemplaire de l'Aristide, conservé à la Bibliothèque cantonale 2, va nous livrer de précieuses indications et nous permettre d'aboutir sinon à une certitude, du moins à une sérieuse présomption.

Cet exemplaire contient en effet, en tête de la plupart des articles, le nom des personnes qui les auraient écrits. Ces notes marginales, faites à l'encre, sont de deux mains différentes. Elles paraissent dater du XVIIIe siècle. Or l'article du 11 octobre 1766 porte, à droite de l'en-tête, la mention « Mr. Tissot », comme la photographie ci-contre le laisse voir clairement.

Un examen de tout le volume montre en outre que les articles de l'Aristide sont attribués aux auteurs suivants que nous énumérons en commençant par ceux dont le nom revient le plus souvent : le professeur de théologie François-Louis de Bons 3, le bourgmestre Antoine Polier de Saint-Germain 4, le prince Louis de Wurtemberg, le Dr Tissot (cité cinq fois), le futur doyen Emmanuel-Louis Chavannes 5, l'ancien boursier Gabriel Seigneux de Correvon 6, le pasteur Guex de Cossonay, le jurisconsulte Daniel Clavel de Brenles, enfin un certain M. Allamand 7 et M me Blaquière (fille de l'historien Rapin-Thoiras). Mais qui donc a inscrit ces noms dans l'Aristide? Mystère!

7 Serait-ce François-Louis Allamand (1709-1784), qui fut pasteur et, dès 1773,

professeur de grec et de morale à l'Académie de Lausanne?

Les recherches effectuées dans les manuscrits de Tissot par M. le Dr Olivier et par M. Roth de la Bibliothèque cantonale, n'ont pas permis la découverte du moindre indice relatif à l'article de l'Aristide.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La Bibliothèque possède, sous la cote N 1221, deux exemplaires de l'Aristide. Celui qu'on remet généralement aux lecteurs est en deux volumes. L'autre, inscrit sous la même cote, relié en un seul volume, est conservé dans la « réserve » de la Bibliothèque. C'est celui qui contient les annotations marginales dont il est question

<sup>3</sup> François-Louis de Bons (1723-1797) fut professeur de théologie à l'Académie de Lausanne dès 1761.

<sup>4</sup> Antoine Polier de Saint-Germain (1705-1797), fils du professeur Georges Polier de Bottens, fut bourgmestre de mars 1766 à 1796. En 1767, il devint le beaupère de Mme de Corcelles qui était auparavant Mme d'Aubonne.

<sup>5</sup> Emmanuel-Louis Chavannes (1725-1800), fils et frère de pasteurs, était à Lausanne depuis 1766.

<sup>6</sup> Gabriel Seigneux de Correvon (1695-1775) fut, selon Vuilleumier, l'une des plus nobles figures de Lausanne au XVIIIe siècle. (Voir Vuilleumier, op. cit., t. IV, p. 260 ss; et Paul Nordmann, Gabriel Seigneux de Correvon, Florence, Olschki, 1947.)

### ARISTIDE

0 0

# LE CITOYEN.

w. Tioset.

### XVL DISCOURS.

du 11. Octobre 1766.

Edera crescentem ornate poetam.

VIRG.

Jeties quelques fieurs sur ce jeune artifte.

E ne doute pas, Messieurs, que vous n'ayés entendu le jeune MOZARD, & je fais perfuadé qu'il aura fait fur vous la meme impretsion, que sur toutes les personnes à qui la nature a donné des organes capables d'apprécier les productions des beaux arts. Vous aures vii avec autant de surprise que de plaisir, un enfant de neuf ans, toucher du clavecincomme les grands maitres; & ce qui vous aura encore plus étonné, c'est d'apprendre par des personnes dignes de foi, qu'il en touchoit déjà supérieurement il y a trois ans; c'est de savoir que presque tout ce qu'il joue est de sa compolition; c'est d'avoir trouvé dans toutes

Cependant, selon l'ex dono, le volume fut remis à la bibliothèque par « Madame Murat ». Or cette dernière, bien connue à Lausanne, était une authentique Vaudoise de naissance, puisqu'elle s'appelait Renée Clavel de Marsens 1 avant son mariage. Apparentée par sa mère aux de Sévery, elle entretint avec eux une correspondance pleine de charme 2. De plus, et voici qui nous intéresse davantage, le père de Madame Murat était un cousin de Daniel de Brenles 3, lequel était précisément l'un des rédacteurs connus de l'Aristide 4. D'autre part la mère de Madame Murat, qui s'appelait Anne de Chandieu-Chabot avant d'épouser François Clavel de Marsens, fréquentait le salon de Daniel de Brenles qui passe pour avoir été le bureau de rédaction de 1' Aristide.

Toutes ces relations permettent de supposer que l'exemplaire remis par Madame Murat 5 provenait d'un membre de sa famille ou d'amis lausannois qui devaient être bien renseignés sur la rédaction de l'Aristide et qui n'auraient pas mentionné au jugé les auteurs des « discours ». Au surplus, comment une personne étrangère à la « Société morale » qui publia cette feuille aurait-elle pu attribuer la paternité d'une quarantaine d'articles avec une telle précision? On peut donc admettre, semble-t-il, que la note marginale ajoutée en tête du discours sur Mozart aura été écrite en toute connaissance de cause et que l'auteur de la relation du concert est bien le célèbre Tissot.

Nous avons cherché à identifier l'auteur des annotations en confrontant quelques écritures de l'époque. Nos investigations nous permettent de déclarer pour le moment qu'il ne s'agirait en tout cas pas de Tissot, ni de Daniel Clavel de Brenles, ni de sa femme Etiennette de Brenles-Chavannes 6, ni du prince de Wurtemberg, ni d'une habituée du salon des de Brenles: Madame Loys de Bochat 7. Mais il faudrait pouvoir examiner aussi les

Archives cantonales vaudoises, Généalogies Dumont, article Clavel.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voir DE SÉVERY, La vie de société..., t. II, p. 243, 248-251, 259-263. 3 D'après les Généalogies Dumont, ils étaient cousins issus de germains.

<sup>4</sup> Voir HENRI PERROCHON, Etiennette de Brenles-Chavannes, dans la R.H.V., 1943, p. 49 ss. Voir aussi H. Vuilleumier, op. cit., t. IV, p. 301 ss.

<sup>5</sup> Le don semble avoir été fait dans les premières années du XIXe siècle, puisque l'ex dono est imprimé au nom de la « Bibliothèque académique ».

<sup>6</sup> Etiennette Chavannes (1724-1780), sœur d'Emmanuel-Louis déjà cité. 7 Elle était la veuve de l'historien Charles Loys de Bochat.

écritures de Madame Murat elle-même , de son père César-Sigismond-François Clavel de Marsens, de sa mère Elisabeth-Anne-Pauline de Chandieu-Chabot, du professeur de Bons, et de tous ceux qui s'intéressèrent à l'Aristide. S'il faisait découvrir l'auteur des annotations, cet examen permettrait peut-être d'admettre définitivement leur véracité.

Demandons-nous encore s'il est possible d'aboutir à des conclusions plus sûres en faisant abstraction du nom de l'auteur indiqué dans l'exemplaire Murat, et en se fondant seulement sur le style et les idées contenues dans le « discours » du 11 octobre 1766. Bien qu'on connaisse la manière de Tissot d'après les ouvrages qu'il a laissés, il serait illusoire de tirer des conclusions précises d'un examen comparatif du style. D'autres hommes de la même époque avaient un style assez voisin du sien. Quant aux idées, elles ne nous paraissent pas davantage déceler tel auteur plutôt que tel autre. Les préoccupations morales et pédagogiques de notre anonyme, de même que les considérations d'ordre psychologique sur le génie en général et sur Mozart en particulier pourraient tout aussi bien émaner d'un théologien, le professeur de Bons par exemple, que d'un autre collaborateur de l'Aristide. Car le ton général du discours sur Mozart est bien dans la note de la « Société morale » qui éditait la petite feuille lausannoise. Il faut donc demeurer prudent et se garder d'affirmations trop précises: l'examen du style et des idées n'est pas déterminant.

\* \*

Pour terminer, constatons avec plaisir qu'un fait est acquis : Mozart fut certainement notre hôte les 15, 16, 17 et 18 septembre 1766. Il joua en présence de l'aristocratie de Lausanne en tout cas deux fois, soit les 15 et 18 septembre. C'est très probablement le prince Louis-Eugène de Wurtemberg qui lui offrit l'hospitalité dans sa demeure du Grand-Montriond. D'autre part, le principal article que l'Aristide lui consacra est attribué au D<sup>T</sup> Tissot, selon la tradition. Faute de preuves, nous pouvons retenir cette version, parfaitement vraisemblable. L'identification de la main qui

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Elle avait entre six et sept ans à l'époque du passage de Mozart. Il semble ainsi qu'elle ne saurait être l'auteur des annotations. Tout au plus pourrait-elle les avoir écrites sous dictée.

a écrit « Mr. Tissot » en marge du titre permettra probablement de serrer la vérité de plus près. Il faut donc espérer que d'autres découvertes viendront compléter nos connaissances sur le passage à Lausanne du plus grand musicien de tous les temps. Il n'est pas difficile d'énumérer ce qu'on pourrait retrouver : des lettres annoncant l'arrivée des Mozart à Lausanne : des comptes précisant des dépenses faites à l'occasion des concerts; une ou plusieurs mentions extraites du journal de personnages qui assistèrent aux auditions (le prince de Wurtemberg par exemple); des lettres écrites par des Lausannois et mentionnant le passage du petit prodige; d'autres lettres échangées entre Léopold Mozart et le prince Louis ; le solo de flûte traversière composé pour ce dernier; et, pourquoi pas, un portrait de l'artiste peut-être! Il se peut aussi qu'en décembre 1791, en apprenant la mort de Mozart, certains Lausannois, se remémorant les souvenirs de 1766, les aient rappelés par écrit à leurs correspondants. En résumé, de même que les Zurichois, M. Fehr en particulier, sont parvenus à déchiffrer bribe par bribe l'énigme du séjour de Mozart sur les bords de la Limmat, de même il faut souhaiter que l'on puisse reconstituer avec plus de précision son passage à travers la Suisse romande, à Lausanne notamment.

JACQUES BURDET.